

CANADA
QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE RIVIÈRE-AU-TONNERRE

Séance d'ajournement de la réunion régulière du 13 janvier 2020 du conseil municipal de la municipalité de Rivière-au-Tonnerre, tenue ce 20 janvier 2020, au bureau municipal.

SONT PRÉSENTS (ES):

Madame Lorenza Beaudin	Mairesse
Monsieur Karl Derosby	Conseiller
Monsieur Edwin Bond	Conseiller
Madame Anne-Marie Boudreau	Conseillère
Monsieur Jacques Bernier	Conseiller
Monsieur Eddy Boudreau	Conseiller
Monsieur Jimmy Poirier	Conseiller

Formant quorum sous la présidence, de madame Lorenza Beaudin, mairesse

EST ÉGALEMENT PRÉSENTE: Madame Josée Poulin directrice générale.

Je, soussignée, Josée Poulin, directrice-générale et secrétaire trésorière de la Municipalité de Rivière-au-Tonnerre, certifie par la présente avoir transmis l'avis spécial de convocation de la présente séance d'ajournement à tous les membres du conseil le 14 janvier 2020, soit au moins deux (2) jours francs avant l'heure fixée pour le début de la séance le tout conformément à la Loi.

1. MOMENT DE RECUEILLEMENT

Les participants se recueillent.

2. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

À la salle du conseil municipal de Rivière-au-Tonnerre, l'assemblée est ouverte à 19 h 08 par la mairesse, madame Lorenza Beaudin. Madame Josée Poulin fait fonction de secrétaire.

3. RÉOLUTION 01-01-20

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Jacques Bernier

APPUYÉ PAR le conseiller Edwin Bond

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que rédigé

***** Suite à l'adoption de l'ordre du jour par le conseil. Madame la Mairesse fait une intervention sur différents points qu'elle voulait soumettre au conseil et fait publiquement la lecture d'un rapport d'évènement. Des discussions ont lieu à ce sujet et il est proposé par le conseil que l'ordre du jour soit respecté comme il a été adopté.

4. RÉOLUTION 02-01-20

LECTURE ET ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DU MOIS DE DÉCEMBRE 2019

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Jacques Bernier

APPUYÉ PAR le conseiller Karl Dérosby

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE les procès-verbaux du mois de décembre 2019 soient acceptés tels que déposés.

5. RÉOLUTION 03-01-20

ADOPTION DE LA CONCILIATION BANCAIRE DU MOIS DÉCEMBRE 2019

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Jacques Bernier

APPUYÉ PAR le conseiller Edwin Bond

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE la conciliation bancaire du mois de décembre 2019 soit adoptée telle que déposée.

6. RÉOLUTION 04-01-20

APPROBATION DES COMPTES ET DÉBOURSÉS

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Anne-Marie Boudreau

APPUYÉ PAR le conseiller Jacques Bernier

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE les comptes et déboursés soient adoptés et que le paiement et les déboursés soient autorisés.

7. RÉOLUTION 05-01-20

AJUSTEMENT À L'INDICE DES PRIX À LA CONSOMMATION POUR L'ANNÉE 2020 DE LA RÉMUNÉRATION DES EMPLOYÉS ET DES ÉLUS MUNICIPAUX

ATTENDU QUE l'indice des prix à la consommation pour la province de Québec est de 2.8% pour l'administration publique;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Edwin Bond

APPUYÉ PAR le conseiller Eddy Boudreau

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

D'ajuster le salaire des employés et des élus municipaux pour tenir compte du taux d'inflation;

D'adopter les augmentations de salaires telles qu'indiquées sur la feuille de travail remise par la directrice-générale (*document ajustements salaires 2020*);

QUE LA Municipalité continue d'adhérer au régime de retraite pour les employés municipaux permanents à un taux de 5 % en autant que l'employé cotise au même taux.

8. RÉOLUTION 06-01-20

AUTORISATION DE PAIEMENTS DES DIVERS COTISATIONS ANNUELLES ET DE RENOUELEMENTS DE CONTRATS

ATTENDU QUE le conseil a pris connaissance des diverses cotisations annuelles;

ATTENDU les renouvellements de contrats;

ATTENDU l'adoption du budget 2020 ;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Edwin Bond

APPUYÉ PAR le conseiller Jacques Bernier

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

D'autoriser le paiement des cotisations annuelles ainsi que des divers renouvellements de contrats.

9. RÉOLUTION 07-01-20

AUTORISATION DU 2^{ième} PAIEMENT À L'ENTREPRENEUR AUX DÉNEIGEMENTS POUR LA DEUXIÈME ANNÉE DE CONTRAT

CONSIDÉRANT QUE le contrat de déneigements stipule à l'article 17 que l'entrepreneur recevra le deuxième paiement le 15 janvier 2020 en raison de 20%;

CONSIDÉRANT QU'UNE somme de 20% de chacun des versements sera retenu pour couvrir tout défaut d'exécution;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Jacques Bernier

APPUYÉ PAR le conseiller Eddy Boudreau

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE la Municipalité autorise le paiement de 9600\$ avant les taxes à l'entrepreneur correspondant à 20% du contrat moins la retenu de 20%;

QUE Madame Josée Poulin, directrice- générale est autorisée à émettre le chèque à l'entrepreneur en date du 15 janvier 2020.

10. RÉOLUTION 08-01-20

DEMANDE D'UTILISATION DU TERRITOIRE PUBLIC

ATTENDU QUE la Municipalité désire procéder à des travaux d'entretien sur le territoire public;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Jacques Bernier

APPUYÉ PAR la conseillère Anne-Marie Boudreau

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE la Municipalité de Rivière-au-Tonnerre autorise Madame Josée Poulin, directrice-générale à déposer et signer toute demande nécessaire auprès du Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles pour l'autorisation de faire des travaux sur le site de l'ancien aéroport;

QUE madame Josée Poulin, directrice-générale soit autorisée à faire le nécessaire pour donner effet à la présente résolution.

11. RÉSOLUTION 09-01-20

ÉTABLISSEMENT DE SERVITUDE POUR INSTALLATION DE BORNE DE RECHARGE DE VÉHICULES ÉLECTRIQUES EN FAVEUR D'HYDRO-QUÉBEC

ATTENDU QUE le conseil est d'avis qu'il est important d'avoir une borne de recharge électrique dans la Municipalité;

ATTENDU QUE tous les frais d'installations et autres sont à la charge d'Hydro-Québec;

ATTENDU QUE le conseil a pris connaissance de l'entente pour le déploiement de bornes de recharge rapide;

ATTENDU QUE le conseil a pris connaissance du document établissant la servitude au 473, Jacques-Cartier;

PAR CONSÉQUENT

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Jacques Bernier

APPUYÉ PAR le conseiller Karl Dérosby

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE le conseil autorise madame Josée Poulin, directrice générale, à signer l'entente ainsi que la servitude et tous les documents nécessaires pour le déploiement et établissement de bornes de recharge de véhicules électriques;

QUE Madame Josée Poulin, soit autorisée à faire le nécessaire pour que cette résolution prenne effet;

12. RÉSOLUTION 10-01-20

DÉBOURSÉS DES DONNS ET SUBVENTIONS AUX ORGANISMES POUR L'ANNÉE 2020

Séance d'ajournement 20 janvier 2020

CONSIDÉRANT QUE le conseil a déterminé les montants alloués aux organismes pour 2020 selon la politique sur les dons et subventions;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a les fonds nécessaires pour en faire les paiements;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Karl Dérosby

APPUYÉ PAR le conseiller Eddy Boudreau

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE la Municipalité autorise les paiements aux organismes pour l'année 2020 tels que déterminés à l'adoption du budget;

D'affecter la somme nécessaire donnant effet à la présente résolution, d'autoriser le paiement, de même que le décaissement.

13. AFFAIRES NOUVELLES

Dépôt de documents par la Mairesse, des copies seront faites, aux membres du conseil, pour la prochaine rencontre afin qu'ils puissent en prendre connaissance divers discussions ont lieu autour de la table.

14. RAPPORT DES COMITÉS

Aucun rapport de comité

15. PÉRIODE DE QUESTIONS

Quelques questions sont posées au conseil

16. LEVÉE DE LA SESSION

L'ordre du jour étant épuisé, la clôture de l'assemblée est proposée par le conseiller Edwin Bond. Madame Lorenza Beaudin, mairesse déclare la séance levée à 19h25.

17. SIGNATURE

Josée Poulin
Directrice générale

Lorenza Beaudin
Maire